

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## En s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 MAI

## BULLETIN

Les républicains, en vertu de leur doctrine, ne veulent pas que le clergé s'occupe des affaires publiques, ils confinent dédaigneusement le prêtre à la sacristie. A eux seuls la place publique, à eux seuls la direction des affaires ; on a vu comment ils les ont dirigées. Ils ont ameuté le peuple contre la loi, ils ont égaré son esprit par leurs déclamations et leurs utopies ; ils ont brisé le frein qui contenait tant de passions ameutées, en s'efforçant de tuer partout l'idée religieuse ; puis, pour maintenir l'ordre matériel, ils n'ont qu'un moyen, la force brutale, le sabre qui coupe les têtes, le fusil qui troue la poitrine de l'ouvrier, force aveugle qui frappe les innocents aussi bien que les coupables.

A Fourmies, le clergé n'est pas resté à la sacristie, et c'est bien heureux pour le peuple ; grâce à son intervention, le nombre des victimes a été beaucoup moindre.

La scène de meurtre se passe sous les yeux de l'étranger. Fourmies n'est qu'à quatre kilomètres de la frontière belge ; l'agitation révolutionnaire afflige aussi la Belgique, et l'Allemagne n'attend qu'un prétexte pour occuper militairement le territoire de nos voisins. On peut se demander si la main de l'étranger n'est pas mêlée aux troubles de Fourmies. Des caisses de dynamite peuvent passer facilement de la Belgique en France et le bruit courait que c'était déjà fait. Des cris sinistres ont retenti sur le passage de nos troupes, et nos soldats ont entendu sur le territoire français retentir ce cri abominable : *Vive la Prusse !*

Un député radical, M. Dumay, a osé dire à la tribune : « Vous avez fait une large brèche dans le patriotisme des populations du Nord. »

Certains agitateurs s'appellent effrontément *anti-patriotes*, et ils poussent ce cri cynique : *A bas la patrie !*

Le principal « excitateur » des troubles de Fourmies est un individu taré nommé Culine, un commis-voyageur qui travaille plus pour la Révolution que pour le commerce. Ancien soldat, il a été condamné à dix ans de détention pour avoir déserté devant l'ennemi, il a déserté une fois encore, car, chef de l'armée ouvrière, il conduisait ses recrues devant l'armée française, il les excitait par des paroles enflammées, et quand il a vu que l'armée allait se défendre, il a disparu prudemment.

Il a eu l'insolence de reparaitre dimanche et de faire une conférence des plus violentes à Fourmies même ; il n'a pas su se taire devant le cercueil des victimes, ni respecter le silence funèbre qui planait sur la ville en deuil. Qui donc le readait si hardi, et pourquoi la police n'a-t-elle pas mis la main au collet de cet agitateur ?

C'est que Culine était un ami de M. Constans ; aux élections dernières il soutenait avec ardeur les candidats officiels ; c'est un homme précieux, on le ménage.

Aujourd'hui, la République peut prendre pour emblème la chemise sanglante d'un ou-

vrier, percée de six balles, que M. Roche a étalée l'autre jour à la tribune.

## M. Isaac, sous-préfet d'Avesnes

Le *Radical* nous fait la photographie de M. Isaac, dont le rôle à Fourmies a été si pitoyable :

« M. Ferdinand Isaac, dit-il, est un Israélite algérien, c'est-à-dire un de ces Juifs indigènes qui ont été naturalisés en bloc par Crémieux en 1870. Il a fait ses études à Sainte-Barbe ; études très médiocres, du reste, car il n'a même pas pu, nous dit-on, se faire recevoir bachelier.

» Sur la recommandation d'un ami, il avait été agréé comme chef de cabinet par le préfet de la Dordogne. Mais celui-ci n'avait pas tardé à se rendre compte du peu de valeur de son collaborateur, qui ne pouvait, paraît-il, toucher à une affaire sans commettre un impair. Aussi le préfet prit-il le parti de l'évincer, en lui disant : « Venez tous les mois toucher votre mandat, mais ne vous occupez plus d'affaires. »

» M. Isaac avait évidemment droit à une récompense : il l'obtint de M. Fallières, qui, le 26 août 1887, l'envoya comme sous-préfet à Puget-Théniers.

» A Puget-Théniers, c'est une façon de parler ; en réalité, Isaac ne faisait à sa résidence que de rares apparitions : il trouvait plus agréable de passer son temps à Nice ou à Monaco.

» Une si remarquable façon d'administrer son arrondissement lui valut, au bout de dix-huit mois, un nouvel avancement : le 22 mars 1889, il était nommé sous-préfet d'Avesnes.

» Après dix-huit mois de services — et quels services ! — M. Isaac obtenait une seconde classe. Il a vingt-cinq ans, c'est du moins l'âge que lui donnait M. Constans lui-même au cours de la séance de lundi. Il a laissé partout où il a passé le souvenir d'un vulgaire gommeux doublé d'un incapable.

» Comment s'étonner, après cela, que dans les circonstances graves auxquelles il s'est trouvé mêlé, M. Isaac n'ait pas eu pleine conscience de la gravité de ses devoirs ? »

Certes, le *Radical* est rude pour M. Isaac, sous-préfet de M. Constans, mais nous avons tout lieu de croire que le portrait est ressemblant.

L'*Eclair* fait ressortir que le protecteur de M. Isaac est M. Thompson :

« Il n'a péché que par ignorance. Il débute dans la carrière, n'étant d'ailleurs nullement préparé. *Israélite de bonne famille algérienne*, feu son père dirigeait un journal qui soutint la démocratie en la personne de M. Thompson. Ces services ne s'oublient point, et, pour remercier le père, M. Thompson s'intéressa tout naturellement à l'avenir du fils : il se l'attacha en qualité de secrétaire, et l'apprécia assez dans cet emploi pour le faire bombarder plus tard — devant qu'à M. Isaac la barbe fut poussée — sous-préfet quelque part et finalement à Avesnes. »

La *Lanterne* demande que M. Constans sacrifie son fils, comme Abraham consentit au sacrifice d'Isaac.

## INFORMATIONS

M. Terrier, député, vient de déposer une proposition de loi tendant à décider qu'à l'avenir nul ne puisse être nommé sous-préfet, s'il n'est âgé de 30 ans révolus et s'il n'a rempli pendant 5 ans au moins des fonctions électives ou des fonctions administratives. Nul ne pourra être nommé préfet, s'il n'a été sous-préfet pendant deux ans. Cette proposition de loi lui a été inspirée par les événements de Fourmies.

Nous lisons dans l'*Avenir Militaire* :

« Les tristes événements qui viennent de se dérouler à Fourmies où, pour sauver la vie d'officiers et de soldats attaqués par les grévistes, la troupe a été contrainte de faire feu, démontrent une fois de plus les graves inconvénients du recrutement régional, dont malgré la loi nos ministres poursuivent l'application depuis quelques années.

» Certes, à Fourmies comme ailleurs, tout le monde a fait son devoir sans hésitation et sans faiblesse, mais on ne saurait méconnaître qu'il y a quelque chose de cruel à exposer des soldats à tirer sur des amis, sur des parents même.

» Au point de vue politique comme au point de vue militaire, le recrutement régional est condamné, et nous espérons que ce qui vient de se passer dans le Nord décidera le ministre de la guerre à en revenir aux errements si sages et si prévoyants de la loi de 1872.

Bruit recueilli à la Bourse :

On dit que M. Rothschild aurait refusé de faire la conversion et l'emprunt russe de 450 millions sur l'observation que lui aurait faite le grand rabbin « qu'il y avait urgence de montrer à la Russie son manque d'humanité envers les juifs et de lui faire sentir que son crédit en souffrirait si elle persistait à les tyranniser ».

## LES LAÏCISATIONS

M. de L'Angle-Beaumanoir ayant interpellé le gouvernement sur la rigueur avec laquelle la loi des laïcisations était appliquée dans les Côtes-du-Nord, M. le ministre de l'instruction publique lui a répondu que ce qui se passait dans les Côtes-du-Nord se produisait partout ailleurs.

Nous reconnaissons que cette réponse est juste. Oui, il est parfaitement exact qu'en matière de persécution, le gouvernement républicain est assez impartial et qu'il fait à peu près également peser celle-ci sur tous les points du territoire. Mais pour être également exercée, la persécution n'en est pas moins odieuse.

## La guerre de 1870

La publication de la neuvième livraison de la *Deutsche Revue* fixe un point de l'histoire contemporaine de la plus haute importance.

Le *Deutsche Revue* affirme que la fameuse dépêche de Ems, d'après laquelle l'ambassadeur Benedetti aurait insulté le roi de Prusse et qui rendit la guerre inévitable, aurait été en réalité fabriquée de toutes pièces, au conseil

des ministres de Berlin, et répandue par une dépêche officieuse que l'on data de Ems.

Le *Worwaerts* rappelle à ce sujet qu'immédiatement après la guerre, M. Liebknecht, dans le *Volksstaat*, publia un article intitulé : « Un crime sans nom », dans lequel il accusait le prince de Bismarck d'avoir fait cette falsification, afin de forcer la France à déclarer la guerre.

M. Liebknecht fut alors condamné à 360 marks d'amende.

Le *Worwaerts* se demande maintenant, après ces révélations émanant de cercles ultra-conservateurs, ce que répondra l'ex-chancelier à l'égard de cette grave et précise accusation, confirmant les déclarations solennelles de M. Benedetti.

Les documents officiels de l'époque contiennent une confirmation de cette nouvelle d'une si haute gravité.

En réalisant le compte rendu de la trop fameuse séance du 15 juillet 1870 au Sénat, séance dans laquelle la guerre fut décidée, on constate que les déclarations du ministre des affaires étrangères, duc de Gramont, confirment absolument les révélations de la *Deutsche Revue*, et montrent, en même temps que la duplicité de la diplomatie prussienne, l'idée bien arrêtée de provoquer la guerre préparée de longue main.

Il est bon que la preuve soit faite par la *Deutsche Revue* ; il est utile qu'il soit constaté que M. de Bismarck, premier ministre de Prusse, a commis un faux pour amener cette guerre.

## ÉTRANGER

BELGIQUE. — Les nouvelles venues de Belgique ne sont point telles qu'on le désirerait ; les grèves partielles s'étendent et se multiplient au point qu'on ne semble plus éloigné du moment où la grève générale existera en fait. Dans les bassins de Mons et de Charleroi, le nombre des ouvriers en grève est évalué à cinquante mille.

Ce qui aggrave la situation, c'est que le mouvement ouvrier se complique d'un mouvement politique qui pourrait donner prétexte à certaine intervention étrangère.

ITALIE. — On écrit de Rome, 5 mai :

« Un incendie a éclaté, la nuit dernière, à la grande caserne de carabiniers des Prati-Castello.

» Les greniers à fourrage ont brûlé entièrement. Le feu a été très difficile à circonscire, et, deux heures plus tard, quand on supposait tout terminé, il a repris sur un autre point.

» Les chevaux, affolés, courant au hasard sur toute la rive droite du Tibre, contribuaient à augmenter la terreur et le caractère sinistre de l'incendie.

» Au Vatican, la garde suisse, appelée sous les armes, a passé la nuit dans la cour Saint-Damase. Un fort piquet gardait les portes de bronze : on craignait une tentative contre le Vatican.

» Dès ce matin, l'impression est fort grave dans la ville.



» L'opinion se répand dans la population que l'explosion de la poudrière, les désordres du 1<sup>er</sup> mai et l'incendie de la caserne sont dus au même mot d'ordre et aux mêmes conspirateurs. »

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 mai 1891.

Le malaise de la Bourse persiste et les cours accentuent leur mouvement de recul. Le 3 0/0 fait 93.80 ; le 4 1/2 0/0 104.60.

La Banque de Paris s'est traitée à 800, ce qui, étant donné l'état du marché, doit être considéré comme un cours très satisfaisant.

La Société Générale conserve une grande fermeté aux environs de 480.

Le Crédit Lyonnais est bien tenu à 772.

Nous laissons la Banque d'Escompte à 485 avec des tendances marquées à une reprise prochaine.

Le Crédit Foncier cote 1,245.

On est à 392 sur le Crédit Mobilier. Cet établissement est soutenu par le comptant qui ne perd pas de vue la situation prospère des affaires créées par son initiative.

L'action et la Part Tour Eiffel ont de bonnes demandes à 330.

Nous rappelons que l'émission des 14,200 obligations de la Société Française des Télégraphes sous-marins, dont nous avons entre-tenu nos lecteurs, aura lieu le 9 mai. A ce propos, et pour répondre à quelques demandes qui nous ont été adressées, nous croyons devoir faire remarquer qu'il n'y a aucun lien entre cette société et la Compagnie du Télégraphe de Paris à New-York, sur laquelle l'attention du public a été attirée récemment par une décision du Conseil d'Etat, que nous n'avons pas, d'ailleurs, à apprécier ici.

L'obligation des Télégraphes sous-marins a été demandée aujourd'hui en Bourse à 488 fr. 50, soit 4 franc de prime sur le prix d'achat, et l'action se négocie de 515 à 520 fr.

Les obligations première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico sont demandées à 280.

L'action de Saint-Antoine s'avance à 52.50.

Le marché des actions et parts nouvelles du Crédit Provincial est toujours fort actif. L'échange des parts anciennes contre les parts nouvelles s'opère en ce moment au siège social.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

#### CLASSEMENT DES CHEVAUX

Voici l'itinéraire que suivra, dans les cantons de Montreuil-Bellay, Doué, Vihiers et Gennes, la Commission chargée, pour 1891, du classement des chevaux, juments, mules et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, en cas de mobilisation :

*Subdivision de Cholet. — Commission n° 30*

S<sup>t</sup>-Cyr-en-Bourg, place de l'Eglise, 15 mai, 7 h.  
S<sup>t</sup>-Just-sur-Dives, chemin n° 64, 15 mai, midi.  
Brézé, place de la Mairie, 15 mai, 2 h. 1/2.  
Epiéds, place de la Mairie, 16 mai, 7 heures.  
Méron, chemin cantonal n° 66, 16 mai, 4 h. 1/2.

Antoigné, chemin cantonal n° 62, 19 mai, 7 h.

S<sup>t</sup>-Macaire-du-Bois, chemin cantonal n° 27, 19 mai, 9 h. 1/2.

Puy-Notre-Dame, chemin cantonal n° 27, 19 mai, 2 h.

Montreuil-Bellay, route n° 2, près l'hôpital, 20 mai, 7 h.

Vaudelnay-Rillé, chemin n° 27, 20 mai, 1 h.

Brossay, chemin cantonal n° 74, 21 mai, 7 h.

Cizay-la-Madeleine, chemin cantonal, n° 63, 21 mai, 9 h.

Condray-Macouard, route nationale n° 138, 21 mai, 2 h.

Courchamps, chemin n° 75, 22 mai, 7 h.

Montfort, centre du bourg, 22 mai, 10 h. 1/2.

Les Ulmes, place de la Mairie, 22 mai, 11 h. 1/2.

Meigné, centre du bourg, 22 mai, 4 h.

Les Forges, place de l'Eglise, 23 mai, 7 h.

Denezé, place de la Mairie, 23 mai, 4 h.

Louresse-Rochemenier, route départementale n° 2, 24 mai, 1 h. 1/2.

Brigné, place de la Mairie, 25 mai, 7 heures.

Martigné-Briand, route départementale n° 12, 25 mai, 9 h. 1/2.

S<sup>t</sup>-Georges-Châtel., pl. de l'Eglise, 26 mai, 7 h.

Soulangier, chemin vicinal n° 34, 26 mai, 10 h.

Douces, place de la Mairie, 26 mai, 3 heures.

Doué, Champ de Foire, 27 mai, 7 heures.

Concourson, route nationale n° 64, 28 mai, 7 h.

Les Verchers, route nation. n° 19, 28 mai, 10 h.

Nueil-sous-Passav, Champ de Foire, 29 mai, 7 h.

Passavant, place de la Mairie, 29 mai, 4 heures.

Cléré, place principale, 30 mai, 7 heures.

Les Cerqueux-sous-Passavant, place principale, 30 mai, midi.

Trémont, route nationale n° 160, 30 mai, 4 h.

Tancoigné, place principale, 1<sup>er</sup> juin, 7 heures.

Cernusson, route de Montilliers, 1<sup>er</sup> juin, 8 h. 1/2.

La Posse-de-Tigné, pl. de l'Eglise, 1<sup>er</sup> juin, midi.

Tigné, route nationale n° 34, 1<sup>er</sup> juin, 2 heures.

Aubigné-Briand, route départementale n° 12, 2 juin, 7 heures.

Montilliers, route département. 2 juin, 9 h. 1/2.

Le Voide, place de la Mairie, 3 juin, 7 heures.

La Salle-de-Vihiers, pl. de l'Eglise, 3 juin, 1 h.

Coron, place de l'Eglise, 4 juin, 7 heures.

Vihiers, Champ de Mars, 4 juin, 3 heures.

S<sup>t</sup>-Hilaire-du-Bois, route départ., 5 juin, 7 h.

S<sup>t</sup>-Paul-du-Bois, pl. de la Mairie, 5 juin, 3 h.

Somloire, place de la Mairie, 6 juin, 7 heures.

La Plaine, place de la Mairie, 6 juin, 1 heure.

*Subdivision de Cholet. — Commission n° 31*

Le Thoureil, place de la Mairie, 27 mai, 5 h.

S<sup>t</sup>-Georges-des-Sept-V., au Plessis, 28 mai, 7 h.

Gennes, carrefour à l'entrée du bourg, 28 mai, midi.

Trèves-Cunault, pl. de l'Eglise, 28 mai, 5 h.

Chenehutte-les-Tuff., pl. de l'Ég., 29 mai, 7 h.

Ambillon, place de la Mairie, 29 mai, midi.

Noyant-la-Plaine, pl. de la Mairie, 29 mai, 5 h.

Louerre, place de la Mairie, 30 mai, 7 heures.

Grézillé, place de la Mairie, 30 mai, midi.

Chemellier, place de l'Eglise, 30 mai 2 h. 1/2.

Coutures, place de l'Eglise, 30 mai, 3 heures.

#### LE DROIT SUR LES BLÉS

Une dépêche arrivée à Angers, dans la journée de mercredi 6 mai, annonce la nouvelle suivante :

*La commission des douanes a adopté la diminution de 2 francs, pour un an, sur les droits établis sur les blés.*

#### CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Dimanche 10 mai, à 4 heures 1/2 du soir, pèlerinage des enfants de Saumur sous la présidence de M. le curé de Nantilly.

Vêpres, allocution, bénédiction des enfants, offrande des fleurs, consécration à N.-D. des Ardilliers, salut solennel et procession dans le jardin de la maison N.-D.

#### AU SQUARE DU THÉÂTRE

Les élèves des écoles communales étaient entourés hier soir d'un grand nombre d'auditeurs. Les morceaux de musique ont été bien enlevés, principalement une fantaisie sur le *Domino noir*. On a beaucoup applaudi deux chœurs d'un heureux effet.

M. Meyer sait parfaitement entretenir sa pépinière de musiciens ; il en obtiendra certainement un jour d'heureux résultats.

#### L'ASSEMBLÉE DE VILLEBERNIER

Hier, un temps splendide a favorisé l'assemblée de Villebernier, où se sont rendus de nombreux promeneurs. La foule y était plus considérable qu'à l'assemblée de la Croix-Verte, tenue le dimanche précédent, la cavalcade de Bourgueil ayant accaparé ce jour-là pas mal de Saumurois.

M. Chevillot a fait plusieurs voyages à Villebernier avec son petit vapour le *Résolu*.

#### COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Trimestre 1891

##### AFFAIRES QUI DOIVENT ÊTRE JUGÉES

*Lundi 11 mai.* — Affaire Tabaret, vols qualifiés ; défenseur : M<sup>e</sup> Goursot. — Affaire Ferron, vols qualifiés ; défenseur : M<sup>e</sup> Lemonnier. — Affaire Levoyer, vols qualifiés ; défenseur : M<sup>e</sup> Mahier.

*Mardi 12 mai.* — Affaire Cuillerier, vols qualifiés ; défenseur : M<sup>e</sup> Guy. — Affaire Michel, vols qualifiés ; défenseur : M<sup>e</sup> Chesneau. — Affaire Lelièvre, attentat à la pudeur ; défenseur : M<sup>e</sup> Reveillard.

*Mercredi 13 mai.* — Affaire Clémence Aulnet, infanticide ; défenseur : M<sup>e</sup> Mousset. — Affaire Duchêne, coups et blessures ayant occasionné la mort ; défenseur : M<sup>e</sup> Raffier-Dufour.

*Jeudi 14 mai.* — Affaire Crique, vol domestique ; défenseur : M<sup>e</sup> Richard. — Affaire Blu, incendie volontaire ; défenseur : M<sup>e</sup> Lebreton.

*Vendredi 15 mai.* — Affaire Poirier, infanticide ; défenseur : M<sup>e</sup> Morry. — Affaire Piron-

nic, attentat à la pudeur ; défenseur : M<sup>e</sup> Gour-sat.

*Samedi 16 mai.* — Affaire Vivien, vol qualifié ; défenseur : M<sup>e</sup> Lefranc. — Affaire Riemer, excitation au meurtre. — Affaire Poitevin, attentat à la pudeur (contumax).

Antoigné. — On nous écrit d'Antoigné, 7 mai 1891 :

« Monsieur le Rédacteur,

» Une feuille radicale qui ne compte aucun abonné dans la commune d'Antoigné circulait dans cette localité, donnant le compte rendu d'une fête quasi républicaine qui vient de se passer dans notre commune. Seulement ce journal exagère tellement les faits qu'il nous force à une réplique. Il nous parle d'un buste de la République, inauguré à la mairie, sans nous dire par qui et comment ce buste nous est parvenu. Il a eu peur sans doute de déplaire aux auteurs de la fête, et l'esprit des gens n'a point été consulté pour acquiescer ce plâtre. Il nous parle sans cesse dans son article, comme embellissement de cette fête, de salves d'artillerie, seulement il oublie de dire qu'elles sont tirées par une pièce qui n'est jamais sortie de nos arsenaux, mais que l'on trouve dans tous les bazars de province comme jouets à payer en étrennes aux enfants. Le plus beau, c'est qu'il vante ce fameux banquet où, dit-il, il n'y eût que quelques places vides. En effet, trois cents couverts avaient été dressés et on y comptait au beau milieu du dîner soixante-quatre couverts, dont quatorze d'Antoigné : six conseillers municipaux sur douze se sont abstenus d'y paraître ; qu'ils reçoivent nos félicitations.

» Il nous parle encore de certains discours, disons que celui du vétérinaire était digne de son auteur. Le fût de vin, dit-il, a été donné par un généreux citoyen ; qu'il sache de notre part, ce citoyen, qu'après s'être payé si gracieusement nous espérons une tout autre piquette que celle qu'il a fournie.

» En terminant, cette feuille nous adresse ses louanges, et dit : « Honneur aux habitants de la commune d'Antoigné qui marchent si fièrement sur les pas de leurs ancêtres. » Qui nous y marcherons toujours sur les traces de nos ancêtres, mais dans une autre voie que celle que parait nous tracer cette poignée de républicains.

» Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

» Un témoin, habitant d'Antoigné. »

RENNES. — Le résultat du recensement, comparé à celui de 1886, révèle un accroissement d'habitants de 2,528.

Nombre de maisons, en 1891, 5,664.

Nombre de ménages : en 1886, 17,376 ; — en 1891, 17,707.

Nombre d'individus : en 1886, 66,139 ; — en 1891, 68,667.

52 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

XXIV

A COUPS DE CARABINE

Le lendemain matin, qui était le samedi 20 novembre, Stéphan Mordy ne sortit pas de son appartement. Piéto Ferrari l'entendit qui relisait à demi-voix les termes d'une lettre qu'il adressait à Odon Wegrow. Il faut croire que la rédaction en était difficile, car il répétait plusieurs fois les mêmes phrases, pesant ses mots, changeant ses expressions. Grâce à cette lenteur, à ces répétitions, l'explorateur put noter un passage, qui, plus distinctement prononcé, parvint à son oreille :

« Dès que Simon Raab, écrivait l'employé à son patron, apprit que c'était en votre nom que je lui faisais des propositions, il m'objecta que vous lui aviez déjà offert, à la fin du mois d'août, ou au commencement de septembre, d'entrer dans un syndicat, et qu'il avait refusé parce que M. Stanislas Gouda n'en faisait pas partie.

» M. Raab et M. Zorndorf ne vous prêteront leur appui pour la nouvelle combinaison dont je leur ai exposé les bases hier soir, que si M. Gouda y entre également.

» Je mettrai sa signature sous son nom, a dit textuellement le banquier viennois. Je vous répète donc ce que je vous disais dans ma lettre du 16 courant ; il faut que vous vous attachiez M. Gouda à tout prix, si vous voulez que votre entreprise réussisse. »

— Voici quelques phrases, pensa Ferrari en serrant soigneusement sa copie dans son portefeuille, qui valent leur poids d'or. Lues à l'audience de la cour d'assises, par Maurice, elles produiront, je l'espère, leur petit effet.

Comme midi approchait, l'explorateur s'en alla déjeuner au café des Alpes, où il vit entrer, quelques minutes plus tard, Mordy qui s'attabla également.

Ferrari sortit le premier ; il eut la satisfaction de constater qu'il était suivi à distance par le faux baron Plock. Tout en fumant son cigare, il se dirigea à pas lents vers le tir où se trouvaient déjà quelques amateurs. Peut-être ne se trouvaient-ils pas là par hasard, et n'étaient-ils venus que parce que le maître de l'établissement leur avait parlé du remarquable carton

fait la veille par le nouvel amateur. Toujours est-il qu'ils examinèrent le voyageur avec curiosité et le suivirent, quand il se dirigea vers la cible de cent cinquante mètres.

Ferrari souleva de la main la carabine qu'on lui remit, épaula et fit feu ; mais la balle frappa la cible assez loin du centre.

— Trop à gauche ! remarqua, d'une voix quelque peu goguenarde, Mordy qui venait d'entrer.

— Tiens ! pensa l'explorateur, mes observations d'hier ont piqué la vanité de mon homme ! C'est une occasion d'entrer en conversation. Profitons-en !

Et il répliqua d'un ton vexé :

— En effet, monsieur, c'est trop à gauche. Que voulez-vous ? Chacun son tour ; hier, vous frappiez trop à droite, aujourd'hui, je vise trop à gauche ; il y a compensation.

Il reprit la carabine, et de nouveau, — mais, cette fois, parce qu'il le faisait exprès, — il éclaboussa la cible presque à l'extrémité de la circonférence.

— Trop à gauche ! répéta Mordy.

Ferrari fronça le sourcil et ne répondit pas, comme s'il se trouvait blessé de cette remarque.

Laissant à peine au garçon de tir le temps de recharger, il approcha précipitamment l'arme de son épaule, se donna à peine le temps de viser, fit feu, et, cette fois encore, la voix de plus en plus goguenarde de Mordy s'éleva :

— Trop à gauche !

Les spectateurs réprimèrent à grand-peine leur envie de rire. Il regardaient le maître du tir d'un air qui signifiait :

— Il n'est vraiment pas fort, cet amateur que vous nous annoncez comme si adroit !

— A votre tour, monsieur ! dit brusquement Ferrari en reposant la carabine sur la table, et en s'adressant à son adversaire. Puisque vous vous moquez de moi, donnez-moi au moins une leçon, montrez-moi comment doit s'y prendre un bon tireur !

Mordy, ainsi mis en cause, ne put faire autrement que de s'exécuter. Il visa longuement, soigneusement, et quand il eut tiré, l'explorateur constata le résultat en disant de sa voix plus calme :

— Trop à droite !

Pour le coup, les spectateurs, ne pouvant plus se contenir, éclataient de rire, quand la troisième balle atteignit la cible, juste au centre.

Tout à coup, l'explorateur eut une inspiré



## Les pépinières d'Angers

Angers est la terre classique des pépiniéristes pour la plante d'appartement et les plantes de pleine terre, comme Orléans pour l'arbre forestier et l'arbre d'ornement.

Les pépinières d'Angers ne paraissent pas avoir une origine aussi reculée que celles d'Orléans. Les grandes maisons de la place, dans leurs historiques, ne font guère remonter leur création à plus de cent ans. Encore n'est-ce que depuis le milieu du siècle seulement que les petits établissements d'horticulture se sont changés en grandes exploitations. Deux causes ont amené ce progrès : la création des chemins de fer, qui a permis d'envoyer au loin les plantes vivantes, et l'acclimatation d'espèces nouvelles. En 1848, un agent de la maison André Leroy, M. Baptiste Desportes, était envoyé en Amérique pour y créer des débouchés et y chercher les plantes pouvant être cultivées sous notre climat. Il réussit au-delà des espérances. L'exemple fut suivi. Angers, mis en possession d'un marché énorme et doté de plantes ornementales, ne cessa de se développer. C'est par centaines d'hectares que l'on compte aujourd'hui les pépinières.

Le sol et le climat sont très propices à ces cultures. Le voisinage de la mer, dans une partie de l'Océan baignée par le gulfstream, donne à l'Anjou une humidité tiède et une température d'un remarquable caractère d'égalité.

Les habitudes des cultivateurs, l'espèce de jardinage auquel ils se livrent dans le val de la Loire avaient préparé la population à ces travaux quelque peu minutieux. En outre, dès les premiers succès, les horticulteurs comprirent le côté scientifique de leur tâche, les enfants furent élevés avec soin dans les écoles spéciales, ils devinrent à la fois des botanistes distingués et des hommes d'affaires habiles. M. André Leroy, fils d'un simple jardinier, fut le chef d'une maison dont les pépinières couvrent 200 hectares. Il écrivit un dictionnaire de pomologie qui ne compte pas moins de six volumes. Un homonyme, M. Louis Leroy, conseiller général, également fils de petit horticulteur, est le porte-parole autorisé de l'horticulture française dans les grands congrès. Et combien d'autres que l'on pourrait citer !

À côté des grandes maisons, il y a une multitude de maisons secondaires se livrant généralement à une culture particulière. L'une ne fait que des œillets, d'autres se bornent aux renoncules, celle-ci à des collections de diclytras remarquables ; ailleurs, ce ne sont que des tulipes, plus loin des jacinthes. Au printemps, ces vastes enclos fleuris sont d'une inexprimable splendeur.

L'accroissement continu de la ville d'Angers morcelle malheureusement les grands do-

maines de l'horticulture. Vers le sud, se prolonge incessamment la cité ; ses rues, ses boulevards s'étendent chaque année au détriment des pépinières. Celles-ci ont été percées d'avenues peu à peu bordées de maisons. Les établissements horticoles s'en vont donc au loin ; pour quelques-uns d'entre eux, la visite est une excursion de longue haleine.

Mais on est bien payé de sa peine. Ces jardins sont merveilleux. Des étendues de plusieurs hectares sont consacrées à des plantes qui, sous le climat de Paris, ne sauraient résister aux hivers. Elles sont là en pleine végétation. Des champs de camélias, d'azalées, de rhododendrons, de gardenias, de ficus, de dracenas, plantes de parterre ou d'appartement se succèdent.

Au moment de la floraison des camélias, certaines pépinières sont des merveilles.

Avant le terrible hiver de 1879-1880, les pépinières d'Angers offraient de magnifiques allées de magnolias qui ont été entièrement détruites ; aujourd'hui, de nouvelles plantations ont été faites : déjà les allées reconstituées donnent de l'ombre et étalent, en juin, leurs énormes fleurs odorantes, d'un blanc satiné.

C'est à Angers que l'on prépare les pieds de lilas rouges dont les horticulteurs parisiens font un si grand usage pour faire... des lilas blancs.

Les pieds de lilas obtenus dans la plaine angevine sont plantés à Paris, dans des caves obscures, tenues à une température douce, la végétation se produit rapidement, mais les bourgeons, privés d'air et de lumière, donnent naissance à des tiges étiolées d'un blanc verdâtre et maladif ; la fleur devient d'un blanc de neige.

La douceur du climat permet d'obtenir un grand nombre de plantes des pays chauds.

C'est ainsi que le palmier de Chine, aux larges feuilles étalées, fructifie en plein air ; ses graines sont bonnes pour la reproduction. Mais la merveille des plantations d'Angers, c'est la culture des azalées. En avril et mai, les champs couverts d'azalées sont éblouissants.

Là où les froids sont à craindre, où les jeunes plants sont peu résistants, des tuyaux taillés en forme de paravents abritent les cultures ; ce n'est pas le côté le moins curieux de ces établissements que ces interminables murailles vertes auprès desquelles croissent les délicates fleurettes.

Si Orléans produit surtout le rosier franc de pied, Angers ne lui cède guère pour le rosier à haute tige. Dans la ville même, au faubourg Bressigny, tout au bord du chemin de fer de Paris, un champ de rosiers couvre cinq hectares. Pendant la floraison, c'est une orgie de fleurs et de parfums, un de ces rosiers dont parle Banville, « si bien étouffés sous les feuilles, chargés, accablés, noyés et dérobés

sous les fleurs, qu'ils ressemblent à ces méchants rosiers d'opéra-comique, brossés par des vitriers ivres de roses. » À l'autre extrémité de la ville, au Grand-Jardin, est un champ de rosiers non moins vaste.

Plus considérable encore est la culture des jeunes arbres fruitiers, forestiers et d'alignement, mais elle frappe moins les yeux, car on n'a plus ici la splendeur morale. C'est cependant une des richesses de la banlieue d'Angers. Les pépinières ont dépassé de beaucoup les limites immédiates de la ville pour s'installer au loin, partout où le sol se prête à cette culture. Près de Brissac, aux Alleuds, j'ai parcouru des plantations de 50 hectares couvertes de plants d'arbres fruitiers. La variété est grande, un catalogue me donne le nom de près de 400 espèces de poiriers, indépendamment de 600 variétés non énumérées, 600 variétés de pommiers, 4,500 de rosiers, 450 de pruniers, 475 de vigne, 219 de rhododendrons. Camélias et azalées remplissent des colonnes du catalogue.

Ce commerce est considérable. Les petits pépiniéristes ne font pas leurs affaires au dehors. Des marchands venus de Paris, de Lyon, des grandes villes de l'étranger, font leurs achats sur place. Ils viennent chaque année visiter les pépinières et faire leurs commandes.

Mais les grandes maisons ont des agents à l'étranger, l'une d'elles a même une succursale à New-York. Celles-là vendent dans le monde entier. D'après des chiffres que j'ai pu me procurer, la valeur des exportations atteint 200,000 francs, celle du commerce intérieur de 6 à 700,000 francs. Mais bien des chiffres restent inconnus, notamment celui des achats sur place faits par les commerçants du dehors.

Une autre culture intéressante est celle des primeurs. Dans la banlieue d'Angers, partout où l'on ne trouve pas de pépinière, on rencontre des cultures d'artichauts ou de choux-fleurs, produits pour le marché de Paris. Les maraîchers ne vendent pas directement leurs produits ; ils les envoient par l'intermédiaire des marchands de Roscoff et d'autres centres du Léonais. On sait que les cultivateurs de la petite ville bretonne approvisionnent Paris pendant l'hiver ; mais on ignore que, sitôt la culture terminée à Roscoff, il viennent à Angers ; leurs femmes restent à Paris pour la vente. Eux, parcourent les jardins angevins, achètent sur place, chargent sur leurs charrettes et transportent à la gare. Pendant les mois de mai et de juin, on expédie chaque jour jusqu'à 50 wagons. Quand les choux-fleurs, les petits pois et autres légumes sont expédiés, commence le commerce des artichauts. Une fois la campagne finie, les gens de Roscoff rappellent leurs femmes et rentrent dans leur pays pour commencer les cultures.

La gare d'Angers est fort animée pendant le mois de mai. Les voitures de choux-fleurs ar-

rivent sans relâche dans la cour des Messeries, le long des voies. Des femmes reçoivent les choux, les empilent dans les wagons avec des soins minutieux, car il importe que les beaux légumes ne perdent rien de leur fraîcheur. C'est une activité incessante. Chaque jour part un train, emportant aux Halles parisiennes les produits de l'horticulture angevine.

Là ne se borne pas l'activité de ces belles campagnes de la banlieue d'Angers. La plupart des industries de la ville sont filles du sol : les grandes filatures et corderies, les fabriques des vins mousseux d'Angers obtiennent leurs matières premières, grâce à ce doux climat et à ces terres fertiles, mais c'est surtout la grande industrie des liqueurs et des fruits confits qui doit sa prospérité à la fertilité du sol. Sans l'admirable végétation des arbres à fruits sur les rives de la Loire et de la Maine, qui donc connaîtrait ce *guignolet* dont les Angevins sont si fiers et qui est pour leur ville un titre de gloire comme les madeleines pour Commercy, les pâtés d'alouettes pour Pithiviers et les nougats pour Montélimar. (Temps.)

### Faiblesse !!

Vaudeurs (Yonne), le 19 avril 1890. — Depuis 5 ans ma femme souffrait de grand maux de ventre et d'estomac avec faiblesse dans tous les membres. Depuis qu'elle prend vos bonnes **PILULES SUISSES** à 1 fr. 50 la boîte, elle est bien rétablie. (Sig. lég. H. BAUDOARD, garde particulier.)

## Dernières Nouvelles

### Dépêche télégraphique

Paris, 8 mai, 12 h. 27.

On mande d'Orléans que M. Carnot a assisté hier jusqu'à huit heures du soir au défilé des troupes et de la cavalcade.

Le Président de la République est parti d'Orléans à dix heures et demie et est rentré à Paris à minuit.

On télégraphie de Cherbourg que les efforts et les recherches faites par les scaphandriers pour retrouver le torpilleur *Edmond-Fontaine* sont restés jusqu'à présent infructueux.

Un télégramme de Valparaiso annonce qu'une bombe aurait été jetée sur le passage des ministres chiliens ; mais que personne n'aurait été atteint. HAVAS.

**Avis aux lecteurs** — La *Poudre de Rogé*, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs. celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

« La *Poudre de Rogé* peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Répertoire de Pharmacie). — Eviter les produits similaires dont le nom peut prêter à confusion. Fab<sup>re</sup> : 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : 9, rue du 4-Septembre, et toutes Pharm<sup>ies</sup>. Prix du flac. : 2 fr.

## HERNIES

Guérison radicale par le **Bandage électromédical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 46, rue de l'Arbre-Sec. **M. MARIE** jeune fera lui-même l'application de ses appareils à Angers, les mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 mai, hôtel de Londres (sur le quai) ; à Saumur, le vendredi 15, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, hôtel de la Paix.

M. Marie revient visiter ces villes tous les six mois en mai et novembre.

### 20 ans de Merveilleux succès

Ce bandage est créé immédiatement devant les personnes pour chaque cas qui se présente et il est le seul qui puisse assurer la guérison radicale en peu de temps.

## RAISINS A BOISSONS

Les Corinthe **MARQUE L'ANCRE**, vendus en sacs estampillés et plombés, sont de qualité irréprochable, ils sont les plus riches en alcool et donnent un vin très délicat. Se méfier des raisins de qualité inférieure et des contrefaçons.

S'adresser au représentant dans chaque ville, ou à l'Entrepôt général, 9, boul. Corderie, à Marseille. Un opuscule, « *La vérité sur les Raisins Secs* », est adressé à toute demande.

PAUL COBET, propriétaire-gérant.

tion : il avait peut-être trouvé le moyen d'attirer son adversaire sur le territoire français. Du moins, il allait essayer.

— Monsieur, dit-il à Mordy, je crois que nous sommes d'égale force. Je parie cinq louis que, sur une série de douze balles, j'en mets plus que vous au centre.

Les spectateurs qui faisaient mine de s'en aller, se rapprochèrent en entendant cette proposition. Le faux baron Plock, devant l'attention de la galerie, ne put faire autrement que d'accepter.

— Je tiens le pari, répondit-il. Cinq louis à la série la plus élevée ! Commencez !

La carabine fut chargée et Ferrari tira. Il fit mouche. Il tira une deuxième fois et fit encore mouche ; et ainsi, huit fois sur douze coups. Les quatre autres coups s'éloignèrent très peu du centre.

— Tiens ! tiens ! remarqua un des assistants, le malin cachait son jeu, tout à l'heure, en visant trop à gauche ; il nous a trompés.

Et les sourires se changeaient en murmures d'approbation.

Mordy aurait bien voulu qu'on pût en dire autant de lui, mais il ne fit mouche que trois fois.

— J'ai perdu, dit-il.

Et, tirant cinq louis de sa poche, il les posa sur la table.

— Je vous offre votre revanche, répliqua Ferrari.

L'autre se fit un peu prier, mais il finit par accepter.

— Une nouvelle série de douze balles, n'est-ce pas ? demanda-t-il.

— Oui, et avec le même enjeu ! Commentez !

Cette fois, l'employé d'Odon Wegrow fut plus heureux. Il mit cinq balles au centre. A son tour, Ferrari prit la carabine et perdit tout d'abord six balles, qui allèrent se nicher près de la circonférence de la cible.

— Je crois bien que, cette fois-ci, vous prendrez votre revanche ! dit-il à son adversaire, avec un sourire énigmatique.

Mais ce n'était là qu'une moquerie, car il fit mouche des six balles restantes, qu'il écrasa les unes par-dessus les autres, avec une régularité mathématique. Mordy tira cinq nouveaux louis de sa poche et les mit à côté des premiers !

— Quitte ou double ! proposa-t-il, empoigné soudain par le démon du jeu.

— Accepté ! répondit Ferrari, qui, cette fois, mit les douze balles au centre.

Son adversaire perdait vingt louis.

— Vous ne pouvez rester sur cette veine, reprit Mordy, il faut que vous perdiez à votre tour. Puisque vous êtes si fort, venez à la cible à cinquante mètres ; je parie vingt louis, contre ceux que vous venez de me gagner, que vous ne dessinerez pas sur la cible, avec dix balles, une croix régulière.

— J'accepte ! répondit l'explorateur.

(A suivre.)

## EPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice  
Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20  
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40  
— de 10 kil. — 1 "

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50  
— vieux — » 70  
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin



MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 2 MAI 1891

Froment-commerce, l'hectolitre	22 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	22 45	Veau	2 —
Métail	18 50	Mouton	2 40
Seigle	14 50	Porc	1 60
Orge	13 20	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	35 —	Oies	10 —
Haricots rouges	30 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	(Eufs la douzaine)	0 70
Noix	16 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	75 —
Châtaignes	—	Luzerne	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	35 —
Son	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique	12 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog. 500 id. 2 <sup>e</sup>	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	66 —	id. 3 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 38 33	—	Charbon de terre	4 50
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 36 55	—		

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	150 à 200
Varrains	150 à 200
Bourgueil	160 à 200
Restigné	150 à 200
Chinon	130 à 150
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	135 à 140
Saint-Léger et environs	120 à 130
Varrains et environs	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	115 à 120
La Vienne	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 42

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

FROMENT		AVOINE	
Angers, de 21 75 à 23 10	de 10 50 à 11 50	Saumur, de 21 20 à 21 50	de 10 50 à 11 50
Cholet, de 22 » à » » »	de 9 25 à » » »	Baugé, de 22 » à » » »	de 9 75 à 10 50
Segré, de 21 50 à » » »	de 10 50 à » » »	Beaupréau, de 21 75 à » » »	de 9 75 à 10 » »
Montfaucon, de 21 50 à » » »	de 9 75 à 10 » »	Montrevault, de 21 50 à » » »	de 9 » » à 9 50
Chemillé, de 21 70 à » » »	de » » » à » » »	Champloceaux, de 21 75 à 22 » »	de 10 50 à » » »
St-Florent-le-Vieil, de 21 75 à » » »	de 10 25 à » » »	Vihiers, de 21 50 à 21 75	de » » » à » » »
Brissac, de 20 90 à » » »	de 9 25 à » » »	Chalonnnes, de 21 75 à » » »	de 9 75 à 10 » »
Doué, de 21 50 à » » »	de 9 75 à 10 » »		
Nantes, blés d'Algérie, de 26 50 à » » » les 100 kilos.			
Bons blés français, de 27 75 à 28 50 les 100 kilos.			

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
 Jouvot et Cie, 5, rue Palatine, Paris.  
 Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.  
 Union postale, 13 fr.  
 Sommaire du 30 avril 1891  
 Midi (1 gr.), M. A. P. — Ksour et troglodytes de la Tunisie (4 gr.), M. le docteur Carton. — Comment on émet un emprunt, M. J. Chauvin. — L'agonie de M. Tu, M. Janson. — Le palais de justice de Bruxelles, (1 gr.), M. Thiébaux Sisson. — Un problème. — L'heure universelle, M. H. Foucault. — La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny (5 gr.), M. Heyvor. — La course aux artisans, nouvelle historique (suite et fin), M. Augustin Challamel. — La science au coin du feu (1 gr.), M. R. Leblanc.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, Le Samedi 16 Mai 1891, à une heure de relevée

UNE MAISON

Avec Cour et Jardin  
 Sise à Saumur, ruelle Sancier, rue de la Visitation, n<sup>o</sup> 94

Et 44 ARES de TERRE et VIGNE

EN TROIS MORCEAUX  
 Situés à Saumur, sur les Châteaux.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, pour tous renseignements.

A VENDRE

UNE MAISON située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M<sup>e</sup> LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Boutique et grand Local

A LOUER

Pour Commerce ou Industrie  
 COMPTOIR et CASIERS à VENDRE  
 RUE NOTRE-DAME, 95.

**Royal Windsor**  
 LE CÉLÈBRE  
 RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?  
 Avez-vous des pellicules?  
 Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent ils?  
**SI OUI**

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.  
 ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS  
 Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

MAISON A LOUER

AVEC BEAU JARDIN  
 Saint-Hilaire-Saint-Florent  
 S'adresser à M<sup>me</sup> AMIOT.

A LOUER  
 PETITE MAISON

16, rue Saint-Lazare.  
 S'adresser à M. SARGET, 14, rue Saint-Lazare.

ON DEMANDE  
 une BONNE DOMESTIQUE.  
 S'adresser au bureau du journal.

Grande et Belle CAVE  
 A LOUER

Située rue de Fenet  
 S'adresser à M. TERRIEN aîné.

ENTREPOT  
 CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ  
 P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE une Domestique  
 ou un Ménage.  
 S'adresser au bureau du journal.



AU  
**PALAIS**  
 DES MARCHANDS  
 75-77, rue Baudrière, 75-77  
 ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES MARCHANDS tiennent le premier rang dans l'industrie de l'Ameublement:

- 1<sup>o</sup> Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies;
- 2<sup>o</sup> Que la qualité des meubles est toujours garantie;
- 3<sup>o</sup> Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
- 4<sup>o</sup> Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
- 5<sup>o</sup> Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.  
 Toiles cirées et Linoléum

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE  
 68, Quai de Limoges

SAUMUR  
 Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE  
 Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
 PLACE DE LA BIENGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.  
 Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.  
 La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.  
 Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
 600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.  
 Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.  
 La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois Ancres  
 Ancienne Maison GUÉRINEAU

**LIGNAIS, Succ<sup>r</sup>**

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR  
 Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
 Excellents vins rouges et blancs  
 Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.  
**PENSION DEPUIS 60 FR.**  
 SALONS & CABINETS PARTICULIERS  
 Dîners sur commande  
**PRIX MODÉRÉS**

Épicerie Parisienne  
 IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
 Camembert, double crème, la pièce 0.60  
 Coulommier, — — 0.80  
 Brie, 1<sup>er</sup> choix, 1/2 kil. 1.40  
 Hollande, croûte rouge 1/2 kil. 1.30  
 Roquefort (s<sup>te</sup> des caves), — 0.95  
 Gruyère, 1<sup>er</sup> choix, — 1.30  
 Emmenthal extra, — 1.30  
 DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;  
 Le ballotin, 250 grammes, 0.65  
 GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises).  
 Le 1/2 kil., 2 f. 90  
 La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75  
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable  
 DE  
**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.